

Les subsides

Les pratiques de gestion de l'offre que cet accord nous autorisera à conserver au Canada soulèvent des inquiétudes, car les produits venant des systèmes de gestion de l'offre seront vendus aux entreprises de transformation. Ces dernières pourront également acheter davantage de produits des États-Unis. Et bien sûr, les producteurs américains les vendront bien meilleur marché que nous au Canada. Nous avons identifié les divers produits, et je n'ai pas besoin d'en répéter la liste, mais elle comprend des produits comme le poulet, la dinde, les oeufs naturels, conditionnés et en poudre, et ainsi de suite. Ces produits seront maintenant autorisés à entrer au Canada en quantités accrues pour faire concurrence à nos producteurs. Ils seront autorisés à entrer à des prix inférieurs parce qu'il en coûte moins cher de les produire aux États-Unis. Cela causera des problèmes à nos agriculteurs.

Mon temps de parole est malheureusement presque écoulé, et il y a beaucoup d'autres points dont il faudrait parler. En résumé, comme je l'ai dit au début, nous estimons que cet accord avec les États-Unis portant notamment sur l'agriculture sera un facteur décisif pour l'avenir de l'exploitation agricole familiale au Canada. Tous les parlementaires, surtout les représentants des régions rurales ou semi-rurales, se rendaient compte que le moment était venu pour le gouvernement du Canada de décider si l'on allait appuyer franchement nos agriculteurs en nous engageant à défendre non seulement la ferme, mais l'exploitation familiale, les petites villes et les zones rurales du Canada, ou si l'on allait les abandonner et laisser les grandes entreprises agricoles ou l'agro-industrie en provenance en grande partie des États-Unis en prendre possession.

Malheureusement, le moment est maintenant venu et il semble que le gouvernement ait pris sa décision. Le jury a rendu sa sentence, qui, à mon avis, semble être très clairement au détriment de l'exploitation familiale et en faveur de l'agro-industrie, qui, je le déplore, est parrainée, financée et contrôlée en grande mesure par les États-Unis. C'est un jour bien triste pour l'agriculture canadienne et le Canada.

M. Manly: J'ai trouvé intéressantes les observations du député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) sur la jeune industrie vinicole de sa circonscription. Cela se passe également dans la vallée de Cowichan. Je suis inquiet de voir que l'on veuille faire adopter à la hâte cet accord commercial de Mulroney, qui va détruire cette industrie dans diverses régions du Canada ou rendre très difficiles ses possibilités de développement.

Comme la plupart des députés, j'aime boire du vin de diverses origines, notamment de Colombie-Britannique, de l'Ontario et d'Europe. Il importe que nous essayions d'établir notre propre industrie. Il n'est pas nécessaire d'être de fervents adeptes d'une seule région de notre pays et de déclarer qu'on ne boira que du vin de Colombie-Britannique, ou de la péninsule de Niagara, mais cela constitue une partie importante du développement du Canada.

J'ai trouvé intéressant l'article de Jeffrey Simpson, qui a paru aujourd'hui dans le *Globe and Mail*:

La question du vin, sans être au coeur du débat sur le libre-échange, illustre néanmoins la politique d'escarmouches adoptée par les adversaires du libre-échange. D'un bout à l'autre du pays, il y a des groupes dont les intérêts vont pâtir de cet accord. Nous pouvons nous attendre à ce que les adversaires du libre-échange lancent un appel spécial en faveur de chacun d'entre eux.

Cela sous-entend que l'industrie vinicole n'a pas tellement d'importance dans une perspective globale de l'accord commercial dont nous parlons. Le député a fait remarquer qu'il s'agit de 16 000 emplois. Je voudrais qu'il nous parle de ces 16 000 emplois, et comment ils font partie de la perte possible de 500 000 emplois dont a parlé le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard).

Je serais curieux d'entendre les commentaires du député au sujet de ces 16 000 emplois au regard des 500 000 que le Canada risque de perdre à cause de cette entente.

M. Riis: Madame la Présidente, j'éprouve toujours beaucoup de plaisir à entendre une question réfléchie de la part du député de Cowichan—Malahat—Les Îles (M. Manly). Comme d'habitude, au cours de cette discussion, il a soulevé un point important. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) a déclaré, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la Chambre, qu'en dernière analyse, le Canada pourrait bien perdre jusqu'à 500 000 emplois. Le ministre a dit que c'était une possibilité, que le nombre pourrait atteindre les 500 000, mais qu'il pourrait être moindre.

Aujourd'hui, nous nous penchons sur le secteur agricole. Il est malheureux que nous devions compter uniquement sur les partis d'opposition pour assurer la poursuite du débat à la Chambre. Nous avons décidé de mettre à profit tous les jours disponibles pour en discuter, puisque le gouvernement n'a guère manifesté d'intérêt à le débattre sur le parquet de la Chambre, du moins à cette étape-ci.

Mon collègue m'a demandé si ces 16 000 emplois compaient dans le calcul du demi-million d'emplois que le Canada risque de perdre. Je lui dirai que ces 16 000 emplois qui risquent de disparaître dans le secteur vinicole ne représentent pas toute la réalité. Il y a lieu de tenir compte de deux autres aspects importants. Bien d'autres emplois seront ainsi perdus. Si 16 000 emplois disparaissent du secteur vinicole, un certain nombre d'emplois connexes disparaîtront également. Je songe par exemple aux emplois des travailleurs qui s'occupent de l'outillage, qui dispensent les services et fournissent les approvisionnements, et à ceux de tous les particuliers, y compris les marchands et les membres des professions libérales, comme les dentistes, les instituteurs et les infirmières qui participent à la saine et rentable économie de la péninsule du Niagara.

Mon honorable ami a peut-être fait valoir le point le plus important quand il a parlé de l'industrie vinicole naissante dans sa région de la Colombie-Britannique, dans l'île de Vancouver. On pourrait invoquer le même argument pour d'autres régions, le Québec en particulier. Le sol et le climat de certains coins de cette province se prêtent à la culture vinicole, qui démarre à peine. Cette nouvelle industrie qui apparaît un peu partout au Canada va tomber sous le couperet, être sacrifiée avant même d'avoir pris son essor. Cette décision consciente de couper à la nouvelle industrie les moyens de croître nous déçoit profondément. Nous ne perdons pas seulement 16 000 emplois directs, mais d'autres encore qui sont indirectement reliés à la culture de la vigne et à la production du vin, sans compter les emplois qui ne seront pas créés à l'avenir. Cette industrie ne pourra pas se développer à cause de la concurrence déloyale qu'elle subira des États-Unis.